

Gaulis, Charles

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1922)**

Heft 9

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

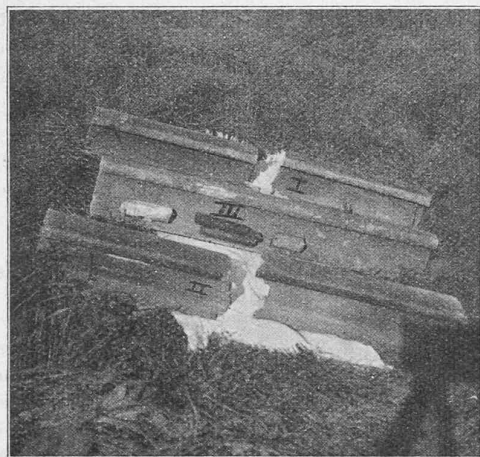


Fig. 9. — Destruction de coupons de rail.

posée d'un an) du prix d'achat et de montage de l'installation pour la liquéfaction de l'air.

L'oxyliquite au carbène étant utilisée actuellement par deux grandes entreprises de construction d'usines hydro-électriques en Italie nous nous réservons de tenir nos lecteurs au courant des résultats de ces toutes récentes applications vraiment industrielles du nouvel explosif¹.

NÉCROLOGIE

Charles Gaulis.

Au Châtelard (Valais), où il travaillait à la construction du barrage de Barberine, est décédé, dans sa quarante-deuxième année, des suites d'une maladie contractée au service militaire, M. Charles Gaulis, ingénieur.

Ch. Gaulis était fils d'Eugène Gaulis, avocat, professeur de droit pénal à l'Académie et municipal à Lausanne de 1874 à 1882. Il avait fait à Lausanne toutes ses études et sortit en 1904 de l'École d'ingénieurs. Il s'était spécialisé dans les études et les travaux de chemins de fer et d'adduction d'eaux. Il fit ses débuts au bureau Muret et Boiceau, après quoi il travailla à diverses études et constructions de voies ferrées, entre autres au chemin de fer de Montreux à Glion (ligne directe), au Lœtschberg, chez Pic-Pic et à la Société d'instruments de physique à Genève et, pendant la guerre, à Paris. Il avait été appelé, par les Chemins de fer fédéraux, au barrage de Barberine, où il fit apprécier la solidité de ses connaissances, son sérieux, sa conscience, son dévouement, son heureux caractère et où il s'attira la considération et le respect de tous.

Une pleurésie contractée au service militaire, aggravée pendant un cours de répétition en montagne, a mis fin prématurément, au grand chagrin de tous, à une existence utile.

SOCIÉTÉS

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central, du 17 mars 1922².

1. Conformément au vœu émis par la dernière assemblée des délégués, il est décidé d'imprimer une nouvelle liste de membres, arrêtée au 30 juin.

¹ La liquéfaction de l'air, la préparation de l'oxygène liquide, la confection, l'amorçage, le bourrage et la mise à feu des cartouches à l'oxyliquite sont fort bien décrits dans le petit ouvrage de R. Pabst. « Flüssiger Sauerstoff und seine Verwendung als Sprengstoff im Bergbau ». Berlin 1917, Verlag von R. Oldenbourg.

² Traduction faite par nos soins, le nouveau secrétaire de la S. I. A. ayant jugé bon de rompre avec les procédés si obligeants de son prédécesseur qui prenait la peine de nous faire parvenir ses communiqués rédigés en français. Réd.

2. M. le professeur Andreae est nommé président de la *Commission des cours*, en remplacement de M. Ed. Locher, démissionnaire et le secrétaire M. Zschokke remplace M. Andreae, démissionnaire, dans la *Commission des normes graphiques* et dans celle de l'*Office de placement*. A M. Vischer, démissionnaire, succède M. Widmer au sein de la *Commission de la maison bourgeoise*.

3. Les sections seront invitées par circulaire à communiquer à l'organe (*sic*) de la Société les faits d'intérêt général, mais afin que l'espace mis à la disposition de la Société ne soit pas débordé, les procès-verbaux des sections seront, à l'avenir publiés en extraits et non in extenso.

4. L'Office de placement sera réorganisé sur une base plus large. On envisage la création d'un service d'information sur les conditions du travail à l'étranger et, de concert avec d'autres organisations, on suivra attentivement les possibilités d'emploi à l'étranger.

5. Le Comité central prend connaissance du rapport de la Commission chargée de juger, à la demande de M. C. Jegher, l'attitude qu'il (M. Jegher) a prise dans ses publications sur la question du Rhin.

Il est décidé qu'une brève déclaration, dont la rédaction est confiée à ladite Commission, paraîtra dans les organes de la Société.

6. M. le prof. Rohn présente un rapport sur les travaux de la section pour la navigation de la *Commission fédérale de l'économie hydraulique* qui a siégé à Berne, les 13 et 14 mars, afin de discuter la *question de la navigation sur le Rhin entre Bâle et Strasbourg*.

L'invitation adressée à la S. I. A. de se faire représenter à cette conférence est la conséquence de la requête présentée au Conseil fédéral par cette Société, conjointement avec la G. e. P., tendant à ce que les milieux techniques suisses fussent plus souvent consultés sur la solution des problèmes d'ordre politico-économique. Le Département fédéral de l'Intérieur ayant demandé à la Société de lui proposer des spécialistes pour prendre part à l'examen de la question du Rhin et,

SUR L'EMPLOI DES EXPLOSIFS A BASE D'AIR LIQUIDE

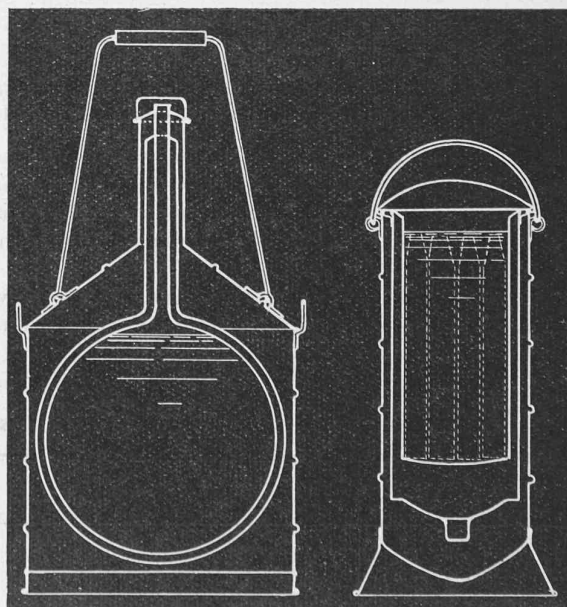


Fig. 10. — Bonbonne pour la conservation et le transport de l'oxygène liquide.

Fig. 11. — Vase pour le trempage des cartouches.